

Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins
Comité Départemental FFESSM Isère

Plan de Développement Pluriannuel

Mars 2017

Indice C

FFESSM Isère - Thierry HELME

2017/2020

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Table des matières

Identité du Comité FFESSM Départemental Isère.....	3
SITUATION ADMINISTRATIVE	3
OBJET du Comité FFESSM Isère	3
Les points forts.....	3
Les points faibles	3
DIAGNOSTIC	4
ANALYSE DES PARAMETRES DE L'ACTIVITE DU COMITE.....	4
Clubs et licenciés	4
Tableau récapitulatif du nombre de clubs sur 6 ans	4
Siège et Locaux.....	4
Lieux de pratique des activités subaquatiques en Isère	4
Les commissions et activités.....	5
Ressources.....	7
Budgets	7
Matériel.....	9
Aspect sécurité :	9
Axes de développement :	9
Axe 1- Les clubs en Isère – Formation d'encadrants.....	9
Axe 2 – Réduire les inégalités d'accès à la pratique	9
Axe 3 - Développer les activités sportives pratiquées en compétition	11
MISE EN OEUVRE DU PROJET.....	12
OBJECTIFS DES ACTIONS PROPOSEES	12
Action 1 Les clubs en Isère – Formation d'encadrants	12
Action 2 Réduire les inégalités d'accès à la pratique	12
Action 3 : Développer les activités sportives pratiquées en compétition	13
EVALUATION.....	14
EVALUATION DES ACTIONS.....	14
Action 1 Les clubs en Isère – Formation d'encadrants	14
Action 2 Réduire les inégalités d'accès à la pratique	14
Action 3 Développer les activités sportives pratiquées en compétition	14

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Identité du Comité FFESSM Départemental Isère

SITUATION ADMINISTRATIVE

Nom et sigle de l'association :	FFESSM Isère ou CoDep 38
N° de récépissé en préfecture :	N° 0 38 100 83 16
Date et n° déclaration en Préfecture	21/07/1975 N° 0 38 100 83 16
Date publication au J.O.au Journal Officiel :	29/08/1975
Disciplines et fédération d'affiliation :	ACTIVITES SUBAQUATIQUES – Organisme déconcentré de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM)
N° RNA :	W381007438
N° de SIRET :	439 889 13000027
Adresse du siège social :	Maison Départementale des Sports de L'Isère 7, rue de l'Industrie 38320 EYBENS
Nom du Président :	Thierry HELME
Courriel(s) :	presidence@ffessm-isere.fr
Site internet :	http://www.ffessm-isere.fr/
Facebook :	Facebook CoDep38-Ffessm

OBJET du Comité FFESSM Isère

Développer et favoriser, dans son ressort territorial, par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatiques, le respect de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes, notamment la nage avec accessoires. Le comité FFESSM Isère enseigne également le secourisme. Il peut participer, sur demande des autorités, à des missions de secours ou recherches

Le comité FFESSM Isère relève de l'autorité de la fédération pour tous les problèmes fédéraux et d'intérêt commun.

Le comité FFESSM Isère représente la fédération sur le département, que ce soit auprès des représentants de l'Etat(préfectures), des services déconcentrés de l'Etat (organes déconcentrés du ministère chargé des Sports, DRIRE etc.), des collectivités territoriales (communes, départements, régions, collectivités à statut spécial etc.) ou du monde sportif (Comité Olympique et Sportif).

Le comité FFESSM Isère assure, auprès de ses membres, la diffusion des informations réglementaires et législatives, ainsi que des informations et règles fédérales.

Les points forts

Les points forts du comité FFESSM Isère sont :

- Le dynamisme du comité et de ses commissions
- Le soutien aux clubs FFESSM de l'Isère
- Une participation au développement du mouvement associatif de l'Isère

Les points faibles

Les points faibles du comité FFESSM Isère sont :

- Stagnation voir diminution du nombre de licenciés
- Stagnation du nombre de clubs
- Nombre de jeunes licenciés faible

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

DIAGNOSTIC
ANALYSE DES PARAMETRES DE L'ACTIVITE DU COMITE
Clubs et licenciés

Tableau récapitulatif du nombre de licenciés et de la répartition Hommes/femmes/Jeunes, sur 6 ans

Année Nombre de licenciés	2011	2012	2013	2014	2015	2016
MASCULINS	2078	2044	2093	2157	2225	2187
Dont - de 18 ans	202	195	182	200	210	192
FEMININS	991	1011	1003	1043	1020	1004
Dont - de 18 ans	119	112	100	103	115	90
TOTAL GENERAL	3069	3055	3096	3200	3245	3200
Dont - de 18 ans	321	307	282	303	325	282

Tableau récapitulatif du nombre de clubs sur 6 ans

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
NB CLUB	50	49	49	50	50	50
NB SCA	5	4	5	5	7	7

Siège et Locaux

Siège : Maison Départementale des Sports de L'Isère 7, rue de l'Industrie 38320 EYBENS.

Locaux : Maison Départementale des Sports de L'Isère :

- Location de salles pour les cours et les réunions.
- Location d'un local technique pour le stockage archive et petit matériel.

Lieux de pratique des activités subaquatiques en Isère

- Sites artificiels : Toutes activités
 - o Piscines
 - ✓ C'est le point noir du département, les piscines sont vieillissantes et trop peu nombreuses. Un frein au développement des clubs
 - o Fosses :
 - o Scubawind à Claix
 - ✓ Sa profondeur est de 6 m. Elle est privée.
 - o Départements limitrophes :
 - ✓ Meyzieu – Rhône : Sa profondeur est de 20 m. Elle est privée.
 - ✓ Go&Sea - Hte savoie : Sa profondeur est de 20 m. Elle est privée.

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

- Sites naturels
 - Activités Apnée, plongée,
 - Centre de plongée de Chamagnieu
 - Lac de Paladru
 - Lac de Laffrey
 - Un projet d'aménagement du lac pour la plongée est en cours de réalisation.
 - Lac de La Terrasse
 - Lac de Pontcharra
 - Activité NEV
 - Saint Pierre de Boeuf
 - Sault-Brenaz
 - Nombreuses rivières alpines, comme la Haute Isère depuis Bourg St Maurice (73)
 - Activité plongée Souterraine
 - Bourg St Andéol

Nota : LACS DE BARRAGE : *les lacs de barrage sont interdits* à la pratique de sports sous-marins (plongée, chasse, apnée...). Une autorisation exceptionnelle peut être demandée auprès des responsables EDF, qui généralement gèrent l'exploitation hydroélectrique du lac en question. Mais il est très rare que cette formalité aboutisse.

Les commissions et activités

COMMISSIONS TECHNIQUE

TECHNIQUE :

Cette commission a pour but l'enseignement de la pratique et de la théorie de la plongée en scaphandre autonome.

Elle forme des encadrants de niveau E1 et E2 et prépare au niveau E3. Ce seront les futurs dirigeants de Club.

Le comité départemental participe financièrement à ces formations, et fournit une aide aux nouveaux lauréats de diplômes d'encadrements

SECOURISME :

Organisation de sessions de formations et de recyclage en collaboration avec l'UNASS.

TIV :

Organisation de formations TIV (Technicien d'Inspection visuelle) et de remise à niveau. Prêt de matériel aux clubs pour la réalisation de leur maintenance matériel et contrôle d'air respirable.

ACTIVITE HANDISUB :

Créée en 2013, cette activité a pour but la formation d'encadrant Handisub et propose des sorties découvertes ouvertes aux PESH (personnes en situation de handicap) en scaphandre autonome.

ACTIVITE JEUNES :

Ce groupe de travail a pour objectif de faire connaître et découvrir les activités de la FFESSM auprès des jeunes par des animations, en faisant intervenir les différentes commissions de notre Comité FFESSM Isère.

Il apporte un soutien aux clubs ayant des jeunes licenciés.

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Commissions Sportives

COMMISSION HOCHEY SUBAQUATIQUE :

Cette commission a pour but le développement de la pratique du hockey subaquatique. Elle soutient ce développement auprès d'un public jeune. Elle propose des animations dans les clubs isérois pour la promotion de son activité. Elle soutient l'organisation de compétitions départementales, régionales et nationales sur le département. Elle participe à ces compétitions avec des équipes masculines et féminines. Elle propose des formations d'encadrants et d'arbitres. Elle soutient le parcours des jeunes sélectionnés en équipes de France.

COMMISSION APNEE :

Cette commission a pour but la pratique et l'enseignement de l'apnée. Quatre ans d'existence et de plus en plus de participants. Elle propose des formations d'encadrants et sorties en milieu naturel. Cette commission dispose d'une gueuse ce qui permet de former des cadres.

COMMISSION N E V :

Cette commission a pour but d'encourager la pratique et l'enseignement de la nage en eau vive. Elle propose des sorties découvertes et de formation.

COMMISSION TIR sur Cibles :

Créée en 2014, cette commission a pour but la formation d'encadrant à l'activité Tir sur cibles, et la participation aux compétitions

COMMISSION NAGE AVEC PALMES :

En projet.

Commissions Culturelles

COMMISSION ENVIRONNEMENT et BIOLOGIE :

Cette commission a pour but de faire découvrir, connaître, aimer et respecter le milieu naturel. Elle est devenue obligatoire dans le cursus des formations techniques. Des présentations de l'activité sont proposées à Grenoble et au Nord Isère, elles sont gratuites et ouvertes à tout public.

COMMISSION SOUTERRAINE :

Créée en 2014, cette commission a pour but la formation d'encadrant plongée souterraine et propose des sorties découvertes.

COMMISSION AUDIO VISUELLE :

Cette commission a pour but a pour but la formation de photographes sous-marins, l'organisation et la projection de diaporamas lors de soirées consacrées à l'images sous-marine, l'organisation d'expositions de photo sous-marines.

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Ressources

Bénévoles :

Les bénévoles sont la force de toute association.

Dans le Comité FFESSM Isère, ce sont :

- Les membres du Comité de direction
- Les présidents de commission et leurs équipes.
- Encadrants de clubs:

Le Comité de direction :

Le Comité FFESSM Isère est administré par un Comité Directeur comprenant jusqu'à 20 (vingt) membres. En tant qu'organisme déconcentré de la FFESSM, il relaie la politique nationale de la FFESSM et assure la diffusion des informations et directives régionales et nationales auprès des licenciés, clubs, SCA et commissions.

Il fait remonter, aux niveaux régional et national, les informations de toute nature (souhaits, doléances) des licenciés, clubs, SCA et commissions.

Il veille au respect de la stricte observation des règlements fédéraux.

Il entretient toutes les relations utiles avec les organisations sportives françaises et étrangères et avec les pouvoirs publics.

Le Comité Directeur suit l'exécution du budget. Il adopte plus généralement l'ensemble des règlements du Comité FFESSM Isère autres que ceux qui doivent obligatoirement être adoptés par l'assemblée générale.

Les présidents de commission et leurs équipes :

Leurs missions consistent à étudier les questions relevant de leurs disciplines ou activités et à en assurer la gestion, la promotion et le développement. A ce titre, ils doivent répondre aux objectifs fixés par les Commissions Nationales et relayés par les commissions régionales dont ils dépendent.

Ils émettent des propositions et avis soumis à l'approbation du Comité FFESSM Isère Directeur qui seul a le pouvoir de les rendre exécutoires

Encadrants de clubs:

Ils sont sollicités pour les sorties et les formations de chaque commission.

Budgets

Les produits :

Ils proviennent :

De la FFESSM :

- Des ristournes sur licences
- Des ristournes sur diplômes
- De participations aux actions

De l'Etat :

- De subventions, type CNDS, de DDCS JS
- De subventions du Conseil Départemental Isère
- De subventions du Conseil Régional AURA

Des Clubs de l'Isère :

- Cotisations annuelles

Du privé :

- De partenariat ou sponsoring : Ex : Banque Caisse d'Épargne

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Les charges :

Elles sont de plusieurs ordres.

Charges de fonctionnement

Charges de formation : soutien aux formations d'encadrant

Charges liées au fonctionnement des activités

Compte de résultat

FFESSM Isère Comité départemental

Association sportive N° W381007438

SIREN 439 889 130

BUDGET réalisé du 01/09/2015 au 31/08/2016

Exercice 2015-2016

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS (€)	MONTANT (€)
80 - Aohats	130 053 €	70 - Ventec de produits finis, prestations de services, marchandises	107 141 €
- Achats d'études et des prestations de service	123 327 €	- Prestations de service	106 039 €
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Vente de marchandises	1 102 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 727 €	74 - Subventions d'exploitation	19 153 €
- Autres fournitures		- Etat	
81 - Services extérieurs	3 031 €	- Région(s)	
- Sous traitance générale		- Département(s)	
- Locations	2 641 €		
- Entretien et réparation		- CNDP	16 000 €
- Assurances	391 €	Conseil Départemental	2 890 €
- Divers	- €	- Commune(s)	
82 - Autres services extérieurs	2 486 €		
- Rémunérations intermédiaires et honoraires		Caisse Epargne	263 €
- Publicité et publications	72 €		
- Déplacements, missions	1 844 €		
- Frais postaux et de télécommunications	571 €		
- Services bancaires, autres			
83 - Impôts et taxes	- €	76 - Autres produits de gestion courante	11 095 €
- Impôts et taxes sur rémunérations		Frais ANCV et forfait associatif	68 €
- Autres impôts et taxes		dont Cotisations clubs FFESSM	990 €
84 - Charges du personnel	- €	dont ristournes licences FFESSM	9 531 €
- Rémunération des personnels		dont remise sur carte FFESSM	506 €
- Charges sociales		78 - Produits financiers	
- Autres charges du personnel		77 - Produits exceptionnels	
86 - Autres charges de gestion courante :		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Cotisations	627 €	78 - transfert de charges	
88 - Charges financières			
87 - Charges exceptionnelles			
88 - Dotation aux amortissement, (provisions pour renouvellement)	445 €		
TOTAL DES CHARGES	136 642,62 €	TOTAL DES PRODUITS	137 389,34 €
89 - Emploi des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolet	120 601 €
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles	124 628 €	- Dons en nature	4 027 €
TOTAL DES CHARGES	261 270,81 €	TOTAL DES PRODUITS	262 017,53 €
Le Trésorier : F. Guillermand		Le Président : T. Helme	
Résultat Net	746,72 €		

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Matériel

Le Comité FFESSM Isère possède de l'équipement pour l'enseignement, la révision de matériel, et le fonctionnement des commissions

Aspect sécurité :

La connaissance des contraintes liées au milieu aquatique, l'entraînement ainsi que le strict respect de la réglementation, et de l'environnement sont indispensables à la pratique de ces activités dont certaines sont classées à haut risque. Ces pratiques sont réglementées par le « code du sport ».

Le rôle du Comité FFESSM Isère est d'enseigner le respect de la réglementation, et de l'environnement.

Axes de développement :

Axe 1- Les clubs en Isère - Formation d'encadrants.

- Le code du sport impose un encadrant pour 2 à 3 élèves. Un club a un besoin continu d'encadrement pour se développer.

Les comités départementaux, sont chargés de mettre en place les stages préparatoires et les stages finaux diplômants correspondant aux diverses formations des disciplines fédérales. Le programme des disciplines doit être compatible avec celui, mis en place par le Comité Régional.

Ce développement doit se faire pour tous clubs en Isère. Ce développement doit tenir compte de la répartition géographique :

- 40% des clubs sont situés dans le nord Isère (région Lyonnaise)
- 60% des clubs sont situés dans le Sud Isère (région grenobloise)

Etablissement d'un programme d'enseignement et de stages pratiques de qualité :

- o Par des cours théoriques portant sur la physique des gaz et des matériaux et sur la physiologie
- o Par des cours théoriques sur la biologie subaquatique pour comprendre, aimer et respecter la richesse de la faune et la flore
- o Par des cours pratique afin d'acquérir de l'aisance par la pratique d'activités à forte technicité, en milieu artificiel (Fosse) et naturel (lacs, mer)
- Ce programme comporte une sensibilisation au développement durable et aux pratiques éco-responsables, un enseignement de la vie associative, du respect de la réglementation.
- Le Comité départemental s'engage à maintenir des coûts au minimum afin de permettre à toutes les couches sociales la pratique de notre activité

Axe 2 - Réduire les inégalités d'accès à la pratique

Constat est fait qu'une certaine catégorie de public est peu représentée au niveau des licenciés.

Il s'agit :

- Des jeunes, ils représentent 10% des licenciés,
- Du public féminin, elles représentent 31% des licenciés.
- Des personnes en situation de handicap (PESH). Moins d'1% des licenciés.

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Une analyse des causes est réalisée cas par cas.

- Les jeunes

Il n'est pas facile de comprendre les raisons qui motivent les jeunes à faire du sport, notamment parce que ces raisons sont multiples et peuvent changer d'une journée à l'autre. En règle générale, les jeunes font du sport pour s'amuser, améliorer leur technique, appartenir à un groupe, réussir, obtenir de la reconnaissance, se mettre en forme et faire quelque chose d'excitant. Par contre, ils abandonnent le sport parce qu'ils ont d'autres intérêts, par ennui, par manque de succès, ou à cause des pressions, d'un manque d'intérêt de leur entourage, du départ de leurs amis ou parce qu'ils ne s'amuse plus. Terry Orlick, Ph.D., professeur de psychologie du sport à l'Université d'Ottawa, dit que les enfants font du sport parce que cela leur procure du plaisir. Ils veulent se sentir désirés, valorisés, et cherchent à s'amuser. En fait, les garçons et les filles disent que le changement le plus important qu'ils apporteraient au sport qu'ils ont abandonné est de rendre les séances d'entraînement plus amusantes.

S'ajoute à cela une méconnaissance de la FFESSM et surtout de ses activités. Elles sont très peu pratiquées en milieu scolaire. L'accès aux établissements scolaires est difficile et passe par un agrément, qui malgré une convention signée entre le ministère de l'éducation nationale et la FFESSM est très long à obtenir

- Le public féminin :

Un rapport révèle que si 64% des femmes affirment exercer une activité physique ou sportive au cours de l'année, 35% seulement sont licenciées dans des fédérations sportives.

Les femmes font du sport, mais elles semblent manquer d'assiduité. Le temps est une denrée rare pour les femmes. A un moment de leur vie, elles devront inévitablement faire un choix concernant leur temps libre .

Cet absentéisme féminin dans le monde sportif débute souvent à l'adolescence. Le rapport pointe plusieurs facteurs du décrochage des jeunes filles : les revenus de la famille, les pressions culturelles et les problèmes psychologiques ou physiologiques dus à la perception de leur corps.

Les femmes sont également sous-représentées dans l'encadrement des sportifs. Elles pratiquent un sport, entraînent ou participent à la gestion d'une fédération, mais elles se heurtent à un plafond de verre, tout comme dans le monde du travail. Le phénomène s'accompagne de pratiques sportives sexuées. Les femmes choisissent des sports « féminins » par excellence comme la danse, la gymnastique d'entretien ou l'équitation. Les sportives pratiquant un sport « masculin » s'exposent à être considérées comme « masculines ». Elles sont « trop » grandes, « trop » fortes, « trop » musclées et s'éloignent des images traditionnelles de naïades des magazines.

Il existe également un cliché concernant la force physique des femmes. Elles seraient trop faibles physiquement.

La pratique sportive exige des tenues spécifiques qui obligent parfois les femmes à se découvrir. William Gasparini, sociologue spécialisé dans le sport et professeur en Staps, explique que, dans les quartiers sensibles, les jeunes filles préfèrent jouer au football parce qu'il « se pratique avec pantalon et manches longues. » Mais les filles de banlieues ne sont pas les seules à abandonner les sports exigeants une nudité partielle.

- Les personnes en situation de handicap (PESH).

- o Les causes pour le cas des PESH sont plus simples à déterminer. Elles découlent de leur handicap. S'ajoute à cela une méconnaissance de la possibilité de pratiquer l'activité subaquatique de la FFESSM.

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Nous devons tout mettre en œuvre pour initier, former et pérenniser ces publics à la pratique des activités de la FFESSM.

- Un point commun aux causes est la méconnaissance des activités de la FFESSM. Les actions iront vers la médiatisation et l'organisation d'actions de promotion de nos activités en milieu naturel et artificiel.
- Pour les jeunes, nécessité est d'obtenir l'agrément scolaire de l'académie de Grenoble, afin de pouvoir plus facilement organiser des Interventions dans les écoles, collèges et lycées. Nos activités sont ludiques, compétitives et devraient intéresser les jeunes. Attractives pour les jeunes, les sorties en milieu naturel en famille, doivent être favorisée.
- Pour le public féminin, il faut se conformer au plan de féminisation de la FFESSM
- Pour le PESH, l'Handisub, jeune activité de la CTD, doit être développée par la formation d'encadrant spécifique Handisub. Cela passe par l'achat d'équipement spécifiques adaptés aux morphologies ou à l'handicap.

Axe 3 - Développer les activités sportives pratiquées en compétition

- Les activités concernées sont :
 - Sport de Haut Niveau :
Discipline reconnue de Haut-Niveau par le Ministère des Sports. Les SHN sont inscrits sur la liste ministérielle de haut niveau selon 4 catégories : Elite, Senior, Relève et Reconversion.
A ce collectif s'ajoute celui des sportifs en liste Espoirs et en liste Collectif National.
Discipline :
 - Nage avec palmes
 - Autres Sports FFESSM :
 - Hockey subaquatique (sport d'équipe)
 - Apnée
 - Tir sur cible
 - Nage en eaux vives
 - Sport émergent
 - Plongée sportive en piscine
 - Discipline culturelle avec compétitions
 - Audio-visuelle

Les différentes compétitions organisées dans le département permettent d'animer le vivier de sportifs et assurer la détection des potentiels. Chaque discipline constitue une Team régionale selon des critères de performances définis chaque année, visant à accompagner ces sportifs vers une niveau national.

Le championnat régional est sélectif pour pouvoir participer aux Championnats de France. Pour chaque discipline les Championnats de France permettent d'assurer la sélection des Equipes de France par le DTN de la FFESSM.

L'ETR pilote cette démarche, sous le contrôle du DTN. Elle est déclinée au niveau du département de l'Isère

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

MISE EN OEUVRE DU PROJET

OBJECTIFS DES ACTIONS PROPOSEES

Action 1 Les clubs en Isère - Formation d'encadrants

Un club est dirigé par des cadres bénévoles. La pratique de notre activité impose un encadrement important. (en moyenne, 1 encadrant pour deux pratiquants). Le comité départemental a pour mission la formation de ces cadres. Cela passe par :

L'organisation de cours théoriques et pratiques

L'organisation de stages de préparation aux différents diplômes d'encadrement.

L'organisation d'examens.

Former nos dirigeants et encadrants au secourisme appliqué à nos activités

Soutien aux nouveaux lauréats.

Objectifs sociaux

Développer le tissu associatif sportif.

Faire prendre conscience et communiquer sur la dimension sociale de notre activité et sur les responsabilités associées.

Sensibiliser un maximum de personnes à un comportement respectueux des personnes et de l'environnement

Par un soutien financier permettre à des bénévoles de toutes les couches sociales d'accéder à l'encadrement et à la prise de responsabilité.

Objectifs sportifs

Augmenter le nombre de pratiquants et donc de licenciés.

Répondre aux besoins multiples en encadrement, (initiateurs, Guide de palanquée et Moniteur)

Fidéliser les licenciés en favorisant la transversalité des activités de la FFESSM.

Objectifs éducatifs

Formation théoriques et conférences abordant les thèmes :

- Paysages sous-marins
- Déchets et pollution
- Biodiversité
- Santé et environnement
- Stage pratique en milieu naturel mettant en œuvre les notions acquises

Action 2 Réduire les inégalités d'accès à la pratique

Médiatisation et organisation d'actions de promotion de nos activités en milieu naturel et artificiel.

Demande d'agrément scolaire à l'académie de Grenoble.

Organisation de sorties en milieu naturel en famille.

Application du plan de féminisation de la FFESSM

Formation d'encadrant spécifique Handisub

Organisation de sorties en milieu naturel pour PESH

Achat d'équipement spécifiques adaptés aux morphologies ou à l'handicap.

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

Objectifs sportifs

Augmenter la pratique sportives de ce public telle que :

- La plongée scaphandre
- La randonnée palmée avec l'apnée
- La nage en Eaux Vives
- La découverte du milieu subaquatique et la protection de l'environnement
- Le tir sur cibles
- Le hockey subaquatique

Objectifs éducatifs

L'objectif au-delà de l'enseignement des pratiques fédérales est aussi de développer un esprit d'équipe et de compétition.

Objectifs sociaux

Proposer une vie sociale au sein d'un club.

Permettre à ce public éloigné des activités sportives pour des raisons qui peuvent être sociales, physiques ou mentales de pratiquer la plongée subaquatique. Réussir l'inclusion de PESH dans les clubs. Par ce biais apprendre à communiquer et écouter.

Action 3 : Développer les activités sportives pratiquées en compétition

Poursuivre le développement sportif et soutenir l'initiative des Clubs en participant à l'organisation de compétitions et de manifestations FFESSM de grande ampleur sur le département, la région et plus. Constituer du matériel multimédia qui peut être utilisé lors des formations aux différents brevets fédéraux.

Objectifs sportifs

Participer et soutenir l'organisation de manifestations et compétitions pour les activités sportives.

Ex :Le hockey subaquatique (Championnat de France Jeunes et seniors – Tournois régionaux et départementaux – Accueil de Stages France.)

Objectifs éducatifs

- Développer l'esprit d'équipe
- Apprendre à ne pas renoncer, savoir se fixer et atteindre ses objectifs
- Apprendre aux respects des règles.

Objectifs sociaux

- Apprendre à accepter l'adversité, le respect de l'autre et le « savoir perdre »
- Découverte d'autres univers et communiquer avec d'autres personnes

W381007438

Facebook CoDep38-Ffessm

www.ffessm-isere.fr/

EVALUATION

EVALUATION DES ACTIONS

Action 1 Les clubs en Isère - Formation d'encadrants

L'évaluation des actions se fera par rapport au prévisionnel:

En quantitatif suivant:

- le nombre d'actions réalisées
- le nombre de participants (homme, femme)
- le nombre de qualification remises

Le nombre de licenciés annuel

Evaluation par le nombre de diplômes obtenus et par le nombre de bénéficiaires

En qualitatif suivant :

- l'appréciation des participants via un questionnaire.
- Pour les activités sportives, développer l'esprit d'équipe.
- Prévenir des risques du dopage

Action 2 Réduire les inégalités d'accès à la pratique

Aspects quantitatifs

Evaluation par le nombre de clubs et le nombre de jeunes, de public féminin, de PESH participants aux activités

Evaluation par le nombre de licenciés jeunes, de public féminin, de PESH participants chaque année

Aspects qualitatifs

Evaluation par l'intérêt des jeunes, de public féminin, de PESH participants par questionnement et retour médiatique

Action 3 Développer les activités sportives pratiquées en compétition

Aspects quantitatifs

Nombre d'organisations et de compétitions réalisées.

Nombre participants aux compétitions

Nombre de pratiquants – Nombres de licenciés -

Aspects qualitatifs

Evaluation sur le déroulement des activités et le retour médiatique



T. HELME